

9.2 Mentions à inclure sur les factures (VOIR ANNEXE 3 - ATTESTATION/FACTURE)

Il est de la responsabilité des entreprises d'ajouter certaines mentions sur leurs factures, sinon leurs clients UE ne sont pas en mesure d'apporter la démonstration d'origine licite des spécimens imposée par le règlement (CE) n° 338/97. Le fait de ne pas transmettre cette traçabilité au client place ce dernier en situation d'insécurité juridique (saisie du spécimen possible dans toute l'UE) ; en effet, l'article 8.5 du règlement (CE) n° 338/97 lui impose d'être en mesure d'apporter la preuve que les spécimens ont été légalement importés dans l'UE ; et lui ôte la possibilité de disposer ensuite librement de son instrument, ce qui empêche notamment sa revente et sa réexportation.

Situation			Recommandation de mention à faire figurer sur la facture
Cas	Expédition par le fournisseur hors UE	Arrivée sur le territoire UE	
1	Avant le 02/01/2017	Avant le 02/01/2017	<p>Par définition, il n'existe ni permis de (ré)exportation étranger, ni permis d'importation UE. Mention recommandée selon le cas :</p> <ul style="list-style-type: none"> - "Spécimen issu d'un stock pré-Convention déclaré à [nom service instructeur CITES destinataire de la déclaration]" (par exemple : « Spécimen issu d'un stock pré-Convention déclaré à la DREAL Pays de la Loire ») <p>ou</p> <ul style="list-style-type: none"> - Si le stock n'a pas été déclaré : "Spécimen issu de stocks UE pré-Convention [année de détention la plus ancienne justifiable]" <p>IMPORTANT : ces affirmations doivent pouvoir être démontrées</p>
2	Avant le 02/01/2017	Avant le 04/02/2017	<p>De même qu'au point 1, il n'existe ni permis de (ré)exportation étranger, ni permis d'importation UE. Mention recommandée :</p> <p>"Spécimen exporté le [date] par [pays tiers d'origine ou de provenance] avant la mise en œuvre de l'inscription CITES et importé le [date d'arrivée sur le territoire UE]"</p>
3	Avant le 02/01/2017	À partir du 04/02/2017	<p>De même qu'au point 1, il n'existe pas de permis de (ré)exportation étranger, mais un permis était requis pour l'importation des spécimens dans l'UE. Dans ce cas, il est recommandé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - que la facture établie par le vendeur UE précise : "Spécimen importé sous couvert du permis d'importation n° [numéro complet] délivré le [date]" - de joindre une photocopie du feuillet jaune du permis d'importation visé par les douanes UE en case 27, sur laquelle les coordonnées du fournisseur étranger peuvent être masquées.
4	Le 02/01/2017 ou après	Avant le 04/02/2017	<p>Il existe donc un permis de (ré)exportation étranger (sinon l'expédition était illégale), mais pas de permis d'importation UE. Mentions recommandées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - "Spécimen exportés par [nom du pays d'origine hors UE] sous couvert du permis CITES d'exportation n° [numéro complet] délivré le [date]" <p>ou</p> <ul style="list-style-type: none"> - "Spécimen exportés par [nom du pays de provenance hors UE] sous couvert du certificat CITES de réexportation n° [numéro complet] délivré le [date]"
5	Le 02/01/2017 ou après	À partir du 04/02/2017	<p>Il existe donc un permis de (ré)exportation étranger (sinon l'exportation était illégale) et un permis d'importation UE (sinon l'importation était illégale). Dans ce cas, qui correspond au cas "standard sous régime CITES", la traçabilité pour les ventes intra-UE doit se faire à partir du seul permis d'importation UE. Il est alors recommandé, comme dans le cas n° 3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - que la facture établie par le vendeur UE précise : "Spécimen importé sous couvert du permis d'importation n° [numéro complet] délivré le [date]", et - de joindre une photocopie du feuillet jaune du permis d'importation visé par les douanes UE en case 27, sur laquelle les coordonnées du fournisseur étranger peuvent être masquées.

ANNEXE 3

MODELE d'ATTESTATION DE CESSION
--

Papier à entête de la société

ATTESTATION DE CESSION DE MARCHANDISES CITES

Je soussigné(e) / I, *the undersigned*:

Qualité / *Position*:

certifie que notre société a vendu/cédé à [nom et coordonnées] / *hereby certifies that our company sold to [name and address]*:

.....

sous facture [numéro] en date du [jj/mm/aaaa] / *invoice [number] dated [dd/mm/yyyy]*:

.....

les spécimens décrits ci-après / *the specimens described below*:

Nom scientifique de l'espèce <i>Scientific name of the species</i>	Annexe CITES <i>CITES App.</i>	Annexe UE <i>EU annex</i>	Description	Code d'origine <i>Source code</i>	Nombre <i>Number</i>	Unité <i>Unit</i>

Pays d'origine : <i>Country of origin:</i>	Numéro du permis CITES d'exportation : <i>CITES export permit No.:</i>	Date de délivrance : <i>Date of issue:</i>
Pays de dernière réexportation vers l'UE : <i>Country of last re-export:</i>	Numéro du certificat CITES de réexportation : <i>Re-export certificate No.:</i>	Date de délivrance : <i>Date of issue:</i>
Etat membre UE d'importation : <i>Importing EU Member State:</i>	Numéro du permis d'importation UE : <i>EU import permit No.:</i>	Date de délivrance : <i>Date of issue:</i>

Fait à le

(Signature et tampon de l'entreprise)